L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JUIN 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPUOY & LIMET,
IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10 00; par semestre, $5; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 centre.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces tremblotent, placées à cour de rôle dans ces diverses parties du journal, paieront $1 00 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces tremblotent de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme si annonce nouvelle pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des changements auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 50 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nette la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces pour nos ont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 6 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par O. de Fériet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue des Bons-Enfants, entre celles de Bourbon et de Royale: un grand assortiment de vins, liqueurs, champagne, etc., etc.

Par Hoffman & Marks, au No. 61 de la rue de Chartres, habillements, lingerie et chaussures.

Par H. Spera & Co—au No. 9 de la rue des Magasins, près l'hôtel St-James—une grande variété de chaussures, bottes sèches, bonneterie, habillements tout faits, etc.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt d'inspection de l'Union, rue Tchoupitoulas No. 71, près du canal—un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en draperies, flanelles, etc.

Par R. Scott—à 10 heures et demie, au No. 140 de la rue du Camp, de beaux meubles, literie de coin, etc., et un magnifique piano.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par Montgomery Bow & Co—à 10 heures, sur la levée, en face de la rue Girod—un bateau à vapeur de fort tirage, avec sa machine et chaudière, un assortiment général de meubles, gravures, tableaux, rideaux, batterie de cuisine, etc., et un grand nombre de P. Lizer, élégants chevaux, superbes harnais, caveaux de trait et de monture, buggies, wagons, chariots, etc.

Par S. Guinault—à 10 heures, rue Bagatelle, entre Moreau et Urquhart, un lot de meubles, batterie de cuisine, etc.

Par R. Scott—à 10 heures et demie, au No. 140 de la rue du Camp, de beaux meubles, lots de coin, etc., et un magnifique piano.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par J. P. Boisseau—aux Nos. 42 et 44 de la rue Gravier, entre Bienville et Conti, groceries, champagne, chandelles, beurre, fromage, etc.

Par Hoffman & Marks, au No. 61 de la rue de Chartres, habillements, lingerie et chaussures.

Par H. Spera & Co—au No. 9 de la rue des Magasins, près l'hôtel St-James—une grande variété de chaussures, bottes sèches, bonneterie, habillements tout faits, etc.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt d'inspection de l'Union, rue Tchoupitoulas No. 71, près du canal—un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en draperies, flanelles, etc.

Par Vincent et Co—à leur salle de vente, rue Magazine, entre Gravier et Perdido—un grand assortiment de meubles, literie, etc., et un magnifique piano.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par J. P. Boisseau—aux Nos. 42 et 44 de la rue Gravier, entre Bienville et Conti, groceries, champagne, chandelles, beurre, fromage, etc.

Par Hoffman & Marks, au No. 61 de la rue de Chartres, habillements, lingerie et chaussures.

Par H. Spera & Co—au No. 9 de la rue des Magasins, près l'hôtel St-James—une grande variété de chaussures, bottes sèches, bonneterie, habillements tout faits, etc.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt d'inspection de l'Union, rue Tchoupitoulas No. 71, près du canal—un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en draperies, flanelles, etc.

Par R. Scott—à 10 heures et demie, au No. 140 de la rue du Camp, de beaux meubles, lots de coin, etc., et un magnifique piano.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par J. P. Boisseau—aux Nos. 42 et 44 de la rue Gravier, entre Bienville et Conti, groceries, champagne, chandelles, beurre, fromage, etc.

Par Hoffman & Marks, au No. 61 de la rue de Chartres, habillements, lingerie et chaussures.

Par H. Spera & Co—au No. 9 de la rue des Magasins, près l'hôtel St-James—une grande variété de chaussures, bottes sèches, bonneterie, habillements tout faits, etc.

Par D. E. Morphy—à l'entrepôt d'inspection de l'Union, rue Tchoupitoulas No. 71, près du canal—un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en draperies, flanelles, etc.

☞ Achetez vos cassonades et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan d'demain de vin, français, vin, vermouth, absinthe, sardines à l'huile, etc., qui doit avoir lieu à pourlieu à 10½ heures au magasin des importateurs, à MM. Rochereau & Co., No. 16 et 18, rue St-Louis, par ministère de B. Turpin, E. Tourné, encanteur.

Mais.—Les nègres aiment mais mais n'aiment pas qu'on leur vende, aujourd'hui à 10 heures du matin, sur la Levée, devant la rue Lafayette, par M. D. E. Morphy, encanteur, 2000 sacs de maïs. Voyez l'annonce.

Mattes et Marchandises Sèches.—A jour d'demain, à 10 heures du matin, il sera vendu par MM. Vincent & Co., rue du Chartres No. 16, un lot de nattes Chine, pour le compte de qui il appartiendra, et aussi un grand assortiment de marchandises sèches étrangères et américaines. Voyez l'annonce.

Piano et Meubles à l'encan.—M. R. Scott, rue du Camp No 140, appelle l'attention du public sur la vente qu'il doit faire demain, à 10 heures du matin, de beaux meubles et d'autres bons effets de rebut, et aussi un magnifique piano. Voyez l'annonce.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nos lecteurs s'apercevront qu'il y a une petite lacune dans les aventures du Baron de Trenck. Elle provient de la perte d'un feuillet que nous n'avons pu remplacer. Mais elle est peu importante et l'intelligence des lecteurs y suppléera facilement.

Nous terminerons dans quelques jours ce récit digne des temps héroïques et qui a été si habilement dramatisé par M. Octave Feré. Immédiatement après, nous commencerons la publication d'un roman de Paul Perret intitulé *Les Sept Crocs de Fer*, ouvrage qui ne le cède en intérêt à aucun de ceux que nous avons publiés depuis quelques années.

Provisoire contre Provisoire.

Les protestations se succèdent à Washington contre les mesures prises par quelques-uns des commandants de districts de reconstruction, mesures dont la plupart ne sont ni fondées ni justifiées. Les tribunaux additionnels de général Schofield, en Virginie, par exemple, n'ont pas la moindre raison d'existence. Les troubles qui ont eu lieu dans cet Etat n'étaient pas de nature à motiver de pareilles précautions, et le général Schofield est blâmable en ce sens que, mettant en suspicion la justice des tribunaux ordinaires il stimule et prolonge la méfiance que la race africaine éprouve à l'égard des citoyens de race blanche et contribue par là à entretenir un sentiment mutuel d'hostilité entre les deux races. Nous ne reconnaissons pas dans cette création des tribunaux extraordinaires, de justice ad hoc, la sagacité de l'homme dont les Virginiens eux-mêmes ont demandé le maintien, à l'époque de la formation des districts. Au moment où il s'agit de faire une œuvre constitutionnelle avec un élément de souveraineté nouveau, dans les Etats du Sud, il aurait fallu agir d'une manière entièrement opposée : il aurait fallu faire de la conciliation et non ajouter des tracasseries de discorde à ceux qui existent déjà.

Dans l'Alabama, c'est pire encore; le général Pope qui commande le quatrième district de reconstruction et qui réside à Atlanta, vient d'approuver apparemment qu'il mérite la réputation que la presse ultra lui a faite. Nous le voyons aujourd'hui regagner le temps perdu et transcender du souverain absolu dans les limites de son district. Les habitants de Mobile, qu'on peut compter parmi les plus paisibles habitants du monde, sont traités par lui en ennemis, et, à propos d'une échauffourée de laquelle ne fut une monarchie européenne ou il eut pas fait le moindre cas, et qu'on eût regardée comme une simple affaire correctionnelle du ressort de la police, sont subitement privés de leur maire, de leur police et de leur Conseil municipal. Ces destitutions en masse étaient-elles motivées? Il ne paraît pas à en juger par le rapport du général qui commande dans l'Alabama, rapport où il est dit positivement qu'il n'y a rien eu de sérieux dans ces troubles, simple rosette d'une panique sans cause sérieuse.

Alors le général Pope, comme le général Schofield, entretient la méfiance entre les deux races dans son district et procède par des mesures arbitraires au moment où il faudrait au contraire faire croire aux populations qu'elles sont en état de se gouverner elles-mêmes suivant les principes del'ordre nouveau.

Il faut en convenir, les actes du général Sheridan n'ont pas eu la même portée : le replacement de quelques fonctionnaires pouvant être regardé plutôt comme un correctif que comme une persécution. M. Welle était devenu une espèce de monstre dans notre personnel administratif, odieux aux uns et aux autres, et odieux aussi à l'autorité militaire, il tombe comme il devait tomber, ignominieusement : personne ne regrettera sa chute. Le remplacement des commissaires de levées est un autre acte fort judicieux et qui était nécessaire. Il fallait un terme à tant d'abus. Que ces abus cessent par une main ou par l'autre, il importe peu, pourvu qu'ils cessent. Nous remarquons le général Sheridan de les avoir fait cesser. Nous le remercions aussi pour le courage qu'il a montré dans cette affaire. Le général Sheridan a publié ce qu'il pensait et ce qu'il savait à cet égard, il a bien fait et il donne par là un bon exemple à gémi, comme nous, de voir désormais faire porter les ressources d'un Etat qui en avait beaucoup autrefois, et qui en a un peu aujourd'hui, on peut même dire qu'il n'en a plus. Ces ressources dépensées par les législatures législatrices ne font pas son éloge, surtout quand on pense qu'elle voulait entretenir la ville dans les mêmes besoins, les mêmes avantages. Le public connaît-il bien la question? Quatre millions avaient été livrés par la Législature à la discrétion de cinq ou six hommes, agissant sans aucune responsabilité. On jetait l'argent ici et là, sans mesure ni règle, et ce vaste budget extraordinaire aurait été dévoré, sans laisser trace d'amélioration, on de réparation. Au moins les commissaires nommés par le général Sheridan inspirent la confiance. Plusieurs d'entre eux sont immensément riches et n'ont point besoin de spéculer sur les deniers de l'Etat pour élever ou rétablir leurs fortunes. Nous le répétons, le remplacement des anciens commissaires par les hommes dont nous parlons est un acte judicieux, des plus sages et des plus opportuns, et nous espérons qu'il tiendra.

Nous n'approuvons pas le renvoi du maire Monroe, mais nous confessons que son succès leur, créature du général Sheridan, en réprimant les goûts dispendieux et en arrêtant les projets fastueux des Conseils municipaux, a fait beaucoup de bien, car, il a certainement épargné à la ville la perte de plusieurs millions.

Nous voudrions pouvoir dire le même bien des autres mesures prises par le général Sheridan, mais ces une unes ne portent plus le même caractère d'utilité. Elles ne sont plus un correctif et ressemble beaucoup trop à une persécution. La destitution du juge Abell n'est pas justifiée, celle de l'avocat général Herron ne l'est pas davantage et le renvoi de la police est ce que nous connaissons le moins. La police est de sa nature étrangère à la politique, et doit en être toujours séparée. Cette police était bonne, elle avait été bien choisie et, depuis plus d'un an, elle était épurée chaque semaine par l'action incessante d'un tribunal inquisiteur. La force de police qui existait ici à l'époque où les districts de reconstruction ont été formés par le Congrès, ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'activité, de l'intelligence et de la tenue, pas plus que sous le rapport du nombre, elle suffisait à tous les besoins, et plusieurs de ses membres s'étaient distingués par des arrestations difficiles, fort habilement exécutées.

Heureux les Etats où les changements opérés par les commandants de Districts ont fait moins de mal que de bien! Heureux même ceux où ces changements n'ont fait que peu de mal! Mais la question n'est pas précisément là; elle est dans le pouvoir que se sont arrogé les autorités militaires. Qui elles, de par la loi du Congrès, le pouvoir aussi étendu, aussi souverain que celui dont elles usent? Qui elles enfin le pouvoir absolu, toujours en vertu de la même loi du Congrès, la loi de reconstruction? On en doute. Beaucoup de gens le nient; sur ce point l'avocat général a gardé jusqu'ici le silence. Quelques députés disent aujourd'hui que le chef de l'Exécutif fédéral n'est pas resté indifférent aux actes de despotisme que se sont permis plusieurs de ses commandants militaires dans les Districts de reconstruction et qu'il arrivera à ce que réparations ont faites. Nous ne doutons pas de bonnes intentions du président Johnson à cet égard, mais nous craignons qu'il hésite trop et ne faudrait pour être pas hésiter et qu'il approuve la où il faudrait désapprouver. La position de tout le monde est ici fort difficile; et pour le Sud, elle est, en vérité, intenable. Souvent les actes de reconstruction, le Sud devrait les pouvoir conserver comme provisoires tous les gouvernements d'Etat suivant l'opinion de plusieurs commandants de Districts le Sud ne peut savoir que les gouvernements que veut bien lui laisser l'autorité militaire qui le représente, et maintenant le Président exerceront un pouvoir de contrôle sur les actes de cette autorité et opposeront le protecteur de la loi au provisoire du général Sheridan, ou du général Sickles ou surtout à celui du général Pope, les dernières mesures du Congrès, au lieu de la faire cesser n'auraient fait que lui prêter de nouvelles armes. Il en résulte que le fameux bill Sherman n'a produit jusqu'à présent que des fruits amers. Au lieu de nous reconstruire, c'est la désorganisation qu'il nous a faite.

SOUSCRIPTION POUR LES INONDÉS.

Nous avons reçu hier de la Société italienne de bienfaisance mutuelle la somme de cinquante francs, pour les malheureuses victimes de l'inondation. Le trésorier nous remettra cette somme au comptant, qu'il chargé de distribuer les secours.

La liste des sommes recueillies par nous s'élève à $1,204 00.

POUR ST-LOUIS.—Le splendide bateau à vapeur *Grand Republic*, qui a fait l'admiration de tous les étrangers qui ont passé de la Nouvelle-Orléans pour St-Louis et les villes intermédiaires, ce soir, à cinq heures. Son départ aurait lieu régulièrement de la Nouvelle-Orléans deux fois par mois. Ce bateau est commandé par le capitaine W. B. Donaldson, et a pour commis MM. Sam d'art et C. A. Bravo. Voir l'annonce dans une autre colonne.

LES PERTES D'UNE ARMÉE.—Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

Au moment où l'Europe vient heureusement d'échapper à une guerre dont personne n'aurait pu calculer les terribles conséquences, l'un des plus célèbres statisticiens de la France, sur la statistique suivante que nous empruntons au *Times*, on y verra ce qu'un seule campagne de deux mois a coûté à une des premières puissances militaires de l'Europe. Voici ce passage du *Time* :

"Le troisième rapport annuel de la commission de statistique de Vienne contient une série de renseignements précis et authentiques qui font connaître la force et les pertes de l'armée autrichienne pendant sa dernière guerre contre la Prusse. Les chiffres sont autres que ceux de l'armée jusqu'à la fin d'août 1866.

"Au commencement de la campagne, la force totale de l'armée autrichienne était de 646,636 hommes, dont 19,338 officiers et 627,298 soldats. L'armée régulière augmenta sur le théâtre de la guerre jusqu'à 407,223 hommes, dont 10,932 officiers et 396,291 soldats.

"Le total des pertes est le suivant : Officiers, 587 tués, 1,499 blessés, 479 manquants. Soldats, 10,407 tués, 27,895 blessés, 43,743 manquants. Total général des officiers et soldats : Tués, 10,994; blessés, 29,394; manquants, 43,743.

"Des tableaux annexés au rapport de la commission indiquent la proportion sur 1,000 des parties de chaque corps.

"Parmi les officiers d'infanterie, la proportion sur 1,000 a été de 64 tués, 170 blessés, 33 manquants, parmi les soldats, elle a été de 32 tués, 95 blessés, 131 manquants."

Nous ne voulons faire sur les chiffres de ce rapport qu'une seule réflexion. Elle s'applique aux nombreux prisonniers des officiers et des soldats blessés. L'armée autrichienne a perdu en moyenne dans l'un plus d'officiers que de soldats. Dans chaque corps, cette proportion devait être à peu près de 1 à 3. Mais dans la guerre de 1866, les officiers ont montré le noble sentiment de l'honneur militaire mais les ordres duquel il est devenu célèbre fut même.

LA CAISSE PRINCE.—La 16e livraison de cet ouvrage vient de paraître au bureau de *La Revue Universelle*. Elle contient une carte représentant les champs de bataille de Magenta et de Solferino.

L'Exposition universelle.

PRÉAMBULE.

Les nuages sombres sont dissipés à l'horizon politique de l'Europe. Les mesures des gouvernements a désarmé le fléau de la guerre. C'est l'heure de célébrer avec confiance les gloires, les bienfaits et les travaux de la paix. Un moment, l'opinion justement émue s'est absorbée dans la préoccupation des luttes sanglantes pour lesquelles les grandes puissances préparaient leurs cadres et leurs soldats. Qu'elle se reporte maintenant vers ces luttes fécondes de l'industrie et de l'intelligence, où les peuples ne combattent que pour le progrès et le bien-être de l'humanité tout entière, où le triomphe de quelques-uns sert au bonheur de tous, et où il n'y a de défaite que pour l'ignorance et l'erreur.

Oui, revenons à ce grand fait pacifique, où bliq dène le bruit des armes et dans l'émotion des conflits, qui se nomme l'Exposition universelle. Il y a là de saisissantes leçons pour les peuples et pour les rois, pour les individus et pour les masses. Heureux ceux qui les comprennent et savent tirer de cette immense synthèse du travail humain de nouveaux éléments de solidarité, de concorde et d'harmonie entre tous les nations, toutes les races et toutes les familles de la terre !

Il est impossible d'aborder ce vaste champ de l'industrie sans être frappé d'un grand sentiment religieux. L'unité du genre humain, c'est à dire la fraternité originelle des hommes a laissé dans l'unité même des faits qui les rapprochent, des besoins qui les dominent et du but supérieur qui les attire. Partout, sous des formes diverses, sous des climats différents, avec les inégalités de la nature les plus variées, l'homme est tenu par la même. Les mêmes instincts, les mêmes accidents, les mêmes aspirations forcent son esprit à chercher, à concevoir, à trouver, à réaliser tout ce qui est nécessaire à la satisfaction et au développement de sa nature morale et physique.

Observez les peuples plus éloignés et les moins communicatifs; suivez les mouvements de l'industrie depuis sa plus belle manifestation jusqu'à ses œuvres les plus perfectionnées, vous y verrez ce qu'une uniforme loi se réunie dans ce triple but du travail : conserver, s'améliorer, s'embellir. La lutte du sauvage, la lumière souterraine du Lapon sont intéressées au point de vue plastique, aux mêmes titres que les peuples civilisés. Tous ont au fond, le même intérêt à fait connaître ces œuvres et les autres : c'est le besoin de se défendre contre l'intempérie des saisons et les attaques des autres malfaisants.

Le *Great Eastern* et toutes les merveilles de l'art européen sont en germe dans la barque faite d'un tronc d'arbre que l'Indien abandonne aux flots. C'est le besoin de relations lointaines qui a éveillé et qui grandit.

Entre le vêtement primitif qui ceint de feuilles les reins de l'homme nu ou qui jette sur ses épaules la dépouille des animaux, et le tissu le moins grossier, le plus élégant, il y a des différences et mieux adaptés aux contours du corps humain la laine des moutons et le poil des bêtes féroces, ou tissé le coton, le duvet des arbres, la différence n'est que dans la forme.

La famille est le berceau de la cité, groupes de fils autour du père, groupes de citoyens autour de l'Etat, une même loi d'association les rapproche et les unit.

Industrie, commerce, relations de peuple à peuple, richesses et bonheur, travail du corps, travail de l'esprit, action de la matière sur le moral, action du moral sur la matière, en toutes choses se révèle la merveilleuse unité du genre humain, et c'est là le premier sentiment et la première vérité qui saisissent l'âme quand on contemple, à l'Exposition universelle, l'ensemble gradiose des œuvres de l'homme.

Et non se dit Pourquoi ces œuvres de la paix, pourquoi ces fêtes de l'industrie, quand il y a sur la terre tant de misères à soulager, tant de souffrances à consoler, tant de maux à guérir? Quand on sonnait à Lutèche ne sonnait que pour le combat! Ici on se bat souvent au loin, le s'entendre, on haissent-ils au lieu de s'aimer, se déchirent-ils au lieu de s'entr'aider, et mettent leur plus grande ardeur à créer dans des œuvres de destruction !

Il est impossible, en sortant de l'Exposition universelle, devant la preuve si éclatante et si irrécusable de l'activité intelligente des peuples, de ne pas se demander si tous les peuples de la terre sont représentés par les produits de leur génie et de leur travail, et pourquoi ceux de ne point répondre à l'appel qui leur a été fait. Ce n'est pas l'espace qui manque dans le palais du Champ-de-Mars, ni les places ni les emplacements. Ce n'est pas non plus l'argent, car la France a dépensé des sommes immenses pour élever ce monument, et il est probable que le produit des entrées couvrira les frais de construction. Ce n'est pas enfin le temps, car les préparatifs ont été commencés depuis plus d'un an.

Il faut donc chercher ailleurs les causes de cette absence, et on ne peut guère les trouver que dans l'indifférence ou dans l'hostilité.

Nous voudrions pouvoir dire le même bien des autres mesures prises par le général Sheridan, mais ces une unes ne portent plus le même caractère d'utilité. Elles ne sont plus un correctif et ressemble beaucoup trop à une persécution. La destitution du juge Abell n'est pas justifiée, celle de l'avocat général Herron ne l'est pas davantage et le renvoi de la police est ce que nous connaissons le moins. La police est de sa nature étrangère à la politique, et doit en être toujours séparée. Cette police était bonne, elle avait été bien choisie et, depuis plus d'un an, elle était épurée chaque semaine par l'action incessante d'un tribunal inquisiteur. La force de police qui existait ici à l'époque où les districts de reconstruction ont été formés par le Congrès, ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'activité, de l'intelligence et de la tenue, pas plus que sous le rapport du nombre, elle suffisait à tous les besoins, et plusieurs de ses membres s'étaient distingués par des arrestations difficiles, fort habilement exécutées.

Heureux les Etats où les changements opérés par les commandants de Districts ont fait moins de mal que de bien! Heureux même ceux où ces changements n'ont fait que peu de mal! Mais la question n'est pas précisément là; elle est dans le pouvoir que se sont arrogé les autorités militaires. Qui elles, de par la loi du Congrès, le pouvoir aussi étendu, aussi souverain que celui dont elles usent? Qui elles enfin le pouvoir absolu, toujours en vertu de la même loi du Congrès, la loi de reconstruction? On en doute. Beaucoup de gens le nient; sur ce point l'avocat général a gardé jusqu'ici le silence. Quelques députés disent aujourd'hui que le chef de l'Exécutif fédéral n'est pas resté indifférent aux actes de despotisme que se sont permis plusieurs de ses commandants militaires dans les Districts de reconstruction et qu'il arrivera à ce que réparations ont faites. Nous ne doutons pas de bonnes intentions du président Johnson à cet égard, mais nous craignons qu'il hésite trop et ne faudrait pour être pas hésiter et qu'il approuve la où il faudrait désapprouver. La position de tout le monde est ici fort difficile; et pour le Sud, elle est, en vérité, intenable. Souvent les actes de reconstruction, le Sud devrait les pouvoir conserver comme provisoires tous les gouvernements d'Etat suivant l'opinion de plusieurs commandants de Districts le Sud ne peut savoir que les gouvernements que veut bien lui laisser l'autorité militaire qui le représente, et maintenant le Président exerceront un pouvoir de contrôle sur les actes de cette autorité et opposeront le protecteur de la loi au provisoire du général Sheridan, ou du général Sickles ou surtout à celui du général Pope, les dernières mesures du Congrès, au lieu de la faire cesser n'auraient fait que lui prêter de nouvelles armes. Il en résulte que le fameux bill Sherman n'a produit jusqu'à présent que des fruits amers. Au lieu de nous reconstruire, c'est la désorganisation qu'il nous a faite.

NOMINATIONS.—Comme on vient de le voir dans l'article qui précède, nous n'avons pas trop à nous plaindre des nominations faites par le général Sheridan, en remplacement des officiers publics qu'il a destitués. Ces précédents nous donnent l'espérance que les autres nominations qu'il pourra faire ne seront pas moins satisfaisantes et que ceux que nous n'approuverons pas ne seront pas, en outre, plus répréhensibles. Mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le général pourrait, s'il le voulait, s'épargner ce soin en ce qui concerne les nominations tenant dans les attributions du gouverneur. En ce moment, nous n'avons pas de titulaire à la place de gouverneur, mais nous avons un gouverneur légal, et cet officier est le lieutenant-gouverneur qui, d'après notre constitution exerce les fonctions de gouverneur toutes les fois que l'Exécutif en est empêché pour raison de maladie, ratio d'absence, ou par quelque raison que ce soit. En ce moment donc ce serait au lieutenant-gouverneur Voorhies à prendre les rênes du gouvernement. L'intérêt ne sera pas probablement de notre direct, nonobstant la répugnance du général Sheridan pour le télégraphe, à refuse la concession de M. Wells, mais quelque court que l'intérim puisse être, il serait regrettable qu'il fût exempt par l'officier désigné en pareil cas par la Constitution.

MANIFESTATION.—Le général Longstreet vient de donner une nouvelle manifestation. Le général Longstreet a été certainement un brave soldat, et un des meilleurs de guerre. Il ne datent pas d'un siècle, toutes les fois que nous avons à mentionner le nom du général Longstreet, nous le faisons avec plaisir. Mais si nous avons admiré ses prouesses militaires, nous ne pouvons de le louer, nous n'admirons pas ses procédés politiques. Le général Longstreet vient sur le droit désorganisateur qui, dans notre pays, semble être les attributs exclusifs de la nation, et je ne sais si la réduire de l'ambition la plus active qui a été assignée en vertu d'une loi. Applaudissements unanimes et prolongés.

J'espère que les administrations de l'Etat, en tout qui m'exempte, se rangeront volontiers aux sacrifices que les nécessités financières exigent du pays, et je la crois confiance que cette loyauté, et l'appui aux mesures financières qui seront bientôt soumises à la sanction du Parlement, on pourra, dans un temps peu éloigné, atteindre dans le budget de l'Etat cet équilibre qui est si justement désiré.

Je dois pourtant vous faire connaître que, par les raisons que je viens d'exposer de vive voix et que je vous autorise, quand vous le croirez nécessaire, à communiquer au Parlement, que la liste civile a été diminuée, dans ses dernières limites, de contracter certaines dettes qui peut vont porter son passif aux millions.

Je vous exprime, à cette occasion, le désir de voir le montant de ces passif disparaître, afin que l'on puisse, pour l'année prochaine, établir un budget normal et régulier de la liste civile.

Vous pourrez formuler ma pensée à cet égard dans une projet de loi que je vous autorise à présenter en mon nom au Parlement. (Applaudissements.)

Je vous, avec les sentiments de la plus sincère amitié, votre très affectionné,

VICTOR-EMMANUEL.

Florence, 11 mai, soir.

M. Ferrera a présenté aujourd'hui à la Chambre des députés un projet tendant à faire disparaître l'influence ecclésiastique. Voici la substance de ce projet :

Sur le patrimoine ecclésiastique seront prélevés 400 millions en faveur de l'Etat. La rente publique inscrite en faveur du culte et les 12 millions formant la subvention accordée aux établissements ecclésiastiques seront supprimés. Le restant, déduction faite de l'impôt sur la main-morte, sera destiné aux pensions ecclésiastiques et aux dépenses du culte. Les opérations prescrites par la présente loi seront faites par une société de commerce qui prélèvera une commission maximum de 3 0/0.

Le *Standard* raconte ainsi une traversée périlleuse en ballon du canal d'Irlande :

"M. Hodeman, pyrotechnicien, demeurant dans la soirée du dimanche 31 mai, dans un ballon du jardin du palais de l'Exposition, à Dublin. Il croyait si bien redescendre une ou deux heures après, qu'il ne prit avec lui ni manteau ni pelisse, pas même de lumière, bien qu'il ne fût pas encore tout à fait sûr de la direction que le vent allait lui faire suivre. Il s'éleva rapidement à une grande hauteur, et, après avoir passé au-dessus de la mer, il se trouva dans la direction de Holyhead. Il commença alors à descendre, mais il ne put atteindre la terre ferme, et il fut entraîné au-dessus du canal d'Irlande, sur lequel il se trouvait alors.

"Quand il se crut à peu près à moitié chemin du canal, un nuage creva subitement du ballon et le vent d'est s'abattit avec un bruit terrible sur M. Hodeman, laquelle il fut jeté à la mer, heureusement noyé par ces masses d'eau que le nuage versait sur lui.

"D'un moment de désespoir, il est l'homme reprit idée de jour de lui. Le ballon monta aussitôt, traversa le nuage, et se trouva dans une atmosphère magnifiquement éclairée par la lune.

"Le nuage à traîné depuis le ballon venait de passer auprès à M. Hodeman, au-dessus de l'île, comme une énorme montagne noire, et, à cette distance de la terre, le bruit des vagues ne se fit plus entendre.

"Ce fut vraiment cassé, jugeant qu'il avait traversé le canal et qu'il devait se trouver sur les côtes du pays de Galles, M. Hodeman chercha à descendre. Il se trompa. Le nuit était toujours fort obscure, et il ne vit cependant accrocher son grappin à un arbre, et apperçevant un homme dans un champ, il l'appela de toutes ses forces.

"Cet homme, étonné de s'entendre appeler par une voix qui venait d'en haut, et voyant trois hommes, dont un tout très gros et noir, de forme indescriptible, flotter dans l'air, en fut terrifié et se prit à fuir au plus vite en jetant l'alarme dans les villages. Quelques-uns des habitants, doués de plus de courage que leur camarade, encouragèrent à l'endroit que celui-ci leur avait indiqué, et tirèrent le pauvre aéronaute d'un péril fort grand.

"M. Hodeman apprit alors qu'il était descendu à Dalton, village de Westmoreland, situé entre Appleby et Penrith, et à environ 4 milles de cette dernière ville. En apprenant son aventure, les habitants lui offrirent l'hospitalité la plus généreuse. Il était minuit à peu près quand il descendit. M. Hodeman estime la distance qu'il a parcourue à vol d'oiseau, à 460 milles (740 kilomètres environ). Le ballon était entièrement mouillé, sans avoir éprouvé aucun dommage."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Ordre du Général Pope.

Ordre du Général Sickles sur les Affaires Municipales.

Découragement à Charleston.

Baisse des Fonds de Ville.

Grand Meeting Républicain à Montgomery.

Résolutions.

Nouvelles par le Câble.

Un nouveau nuage entre la France et la Prusse.

Londonderry, 5, au soir—Le steamer Hibernia a touché ici aujourd'hui.

Queenstown, 5—Le steamer Worcester de Liverpool pour Baltimore, a relâché ici aujourd'hui, avec sa machine endommagée.

Londres, 5 au soir—Consolidés, 94 1/4; Bons, 73.

Liverpool, 5 au soir—Coton calme et prix plus faciles, mais non en baisse. Vendu 10,000 balles.

Liverpool, 5 juin, au soir—Les céréales n'ont éprouvé aucun changement. Les provisions sont calmes. Le pore mess a fléchi d'un shelling; existe 97 sh. 6 d. Bacon 40.

Londres, 5, au soir—Lord Monck a été nommé vice-roi des domaines du Canada.

On rapporte que le Grand-Turc se propose d'aller rendre une visite à la reine Victoria dès qu'il aura mis fin à la guerre dans la Turquie d'Europe.

Berlin, 5—Le plan d'un Zollverein pour toute l'Allemagne comprenant toute la confédération du Nord et Nord, vient d'être formé. La Chambre des Députés du grand duché de Hesse a voté en faveur de son admission dans la Confédération Germanique du Nord.

Francfort, 5—Les bons des Etats Unis sont à 78.

Augusta, 5 juin—Le général Pope a émis l'ordre suivant :

1. L'intervention du commandant de poste à Mobile, dans la publication d'un journal de cette ville, a été faite sans autorisation et est complètement désapprouvée. Il rappellera immédiatement toute mesure qu'il a pu prendre.

2. Le duty exercé par l'autorité militaire dans ce District est d'assurer aux habitants la plus grande liberté de parole et presse compatible avec la loi et de les protéger tous sur un pied d'égalité. Il ne serait pas possible d'exécuter d'une manière satisfaisante les derniers actes du Congrès et la liberté ne serait pas garantie si la force de la liberté n'était pas garantie et protégée par les moyens légaux ordinaires.

3. Tout officier ou soldat de ce commandement n'interviendra avec les journaux et les orateurs sous aucun prétexte que ce soit. S'il est à craindre qu'il ne surgisse de la quelques troubles, les procédures nécessaires pour le maintien de l'ordre seront prises de la manière prescrite par les ordres généraux No 25, émanés de ce département.

4—Les publications séditieuses ne sont pas l'exercice légitime de la discussion, mais même dans ces cas restreindre la liberté du quartier général et non d'aucune autorité subalterne.

Par ordre du major général

POPE.

Louisville, 5—Farine 7 à 9 75. Coton 23 1/2 pour le bas.

Cincinnati, 5—Farine languissante et nominale. Mess pork, $28 50. Equules 8 à 9. Bacon calme. Saindoux 12 1/2. Pommes sèches de 10 à 11.

St-Louis, 5—Tabac bord mais non en baisse. Coton tient à 24 pour le bas. Farine languissante et en baisse de 25c.

Mobile, 5—Vendu 600 balles de coton à 24 et 24 1/2 pour le midd. Marché calme, reçu 12 balles.

Washington, 5—La dette nationale dont l'intérêt est payable en espèces a augmenté de $61,411,000, la circulation portant intérêt a diminué de 41,425,000; de plus cette dette présentée, a diminuée de $2,270,000; la dette ne portant pas d'intérêt a augmenté de $68,000 l'émanation des billets de banque a augmenté de $2,492,000; la circulation dans la circulation, $48,865,000, émission totale de la dette publique, $3,170,000

Recettes du Revenu de l'intérieur, aujourd'hui $2,000,000.

Baltimore, 5—Coton calme et ferme à 28.

New York, 5—Coton ferme. Vendu 1,800 balles de 25 1/2 à 28 pour le middling uplands. Argent, 7 p 100 ; or, 139 1/4 ; 5-20 avec coupons 107 3/8 à 110.

Washington, 5—Le secrétaire McCulloch a émis une circulaire sur les soupapes de sureté, autorisant à usage des 5 étapes désignées, au nord : Auburn, Rochester, Ferrer, Massey, Mohawk ; aujourd'hui l'inspection pour le travail et la qualité de la matière employée.

Il est officiellement annoncé que le Président est parvenu à racheter les billets à intérêt composé à mesure qu'ils arriveront à échéance, par le paiement du principal et des intérêts sur présentation à New York, Philadelphie et Boston.

Concord, 5—La législature du New Hampshire s'est organisée aujourd'hui, par l'élection du général Gaillu comme orateur de la Chambre et de M. F. Parke comme président du Sénat.

Vicksburg, 5—Descendu le steamer Lady Gay à 2 P. M. Le fleuve monte.

Berlin, 5—On rapporte sous réserve officiellement que la France refuse de reconnaître la république de Mexique, qu'on voudrait qu'elle s'engageât contre tout armement futur de la forteresse de Rastadt.

Omaha (Nebraska)—Les gains du chemin du Pacifique, qui va maintenant jusqu'à la Platte, ont été régulièrement portés à $20,578 par le mois de mai. Le pose des rails progresse rapidement vers l'Ouest.

Raleigh, 5—Le juge précédent Chase est arrivé ici pour siéger au dépôt par nombre de gens de toutes les couleurs. A son arrivée à l'hôtel, le maire lui a exprimé ses félicitations cordiales et Chase a répondu qu'il se remercierait les juges de l'hospitalité offerte, disant qu'il était charmé de voir que